

Services

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Caisse d'Allocations Familiales du Var, 38 rue Emile Ollivier, à l'attention de M. Gualbert, F-83083 Toulon Cedex. E-mail : geoffroy.gualbert@caftoulon.cnafmail.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : service marchés publics, rue emile Ollivier, à l'attention de Mlle normant, F-83083 Toulon Cedex. Tél. : (+33) 4 94 36 39 33. E-mail : gaelle.normant@caftoulon.cnafmail.fr. Fax : (+33) 4 94 36 39 88

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : service marchés publics, rue emile Ollivier, à l'attention de Mlle normant, F-83083 Toulon Cedex. Tél. : (+33) 4 94 36 39 33. E-mail : gaelle.normant@caftoulon.cnafmail.fr. URL : <http://achatpublic.com>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre.organismes de sécurité sociale

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :
ao 2012-01.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services :

Catégorie de services n° 01 Services d'entretien et de réparation.

Code NUTS : FR.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public.

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

services de location-entretien longue durée de véhicules neufs sans chauffeur au profit de la Caf du Var.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

34100000, 50110000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) *Lots :*

Division en lots : non.

II.1.9) *Variantes*

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale.*

14 véhicules de catégorie B

3 véhicules de catégorie A

La location longue durée inclut les prestations suivantes :

- maintenance et entretien des véhicules ;
- remplacement des pneumatiques ;
- assistance et dépannage 24h/24 ;
- garantie de la perte financière ;
- véhicule de remplacement équivalent ;
- la mise à disposition d'un extranet permettant la gestion de la flotte automobile.

II.2.2) *Informations sur les options :*

Options : oui.

Description de ces options : le marché comporte deux options obligatoires :

Option 1 : location d'un véhicule supplémentaire de segment A correspondants aux mêmes caractéristiques que les véhicules de l'offre de base du même segment.

Option 2 : location d'un véhicule supplémentaire de segment B correspondants aux mêmes caractéristiques que les véhicules de l'offre de base du même segment

Le non chiffrage d'une option obligatoire rend l'offre irrégulière et entraîne donc le rejet de l'offre.

II.2.3) *Reconduction*

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :*

Durée en mois : 24(à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Seule pourra contracter avec la Caisse d'allocations Familiales, l'entreprise qui a satisfait à ses obligations sociales et fiscales au 31 décembre 2011.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement. Le délai global de paiement des sommes dues au titre du marché sera de trente jours (30 jours).

Le marché est financé sur le budget propre de la Caisse d'allocations Familiales du Var.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

III.1.4) *Autres conditions particulières :*

III.2) *Conditions de participation*

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

III.2.3) *Capacité technique :*

III.2.4) *Informations sur les marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *Information relative à la profession*

III.3.2) *Membres du personnel responsables de l'exécution du service*

SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. coût global d'utilisation des véhicules (60 %).

2. valeur technique de l'offre (30 %).

3. performances en matière de protection de l'environnement (10 %).

IV.2.2) *Enchère électronique*

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

AO 2012-01.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

18 septembre 2012, à 16:00

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.7) *Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) *Renouvellement*

VI.2) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

VI.3) *Informations complémentaires .*

Le DCE est téléchargeable sur le site achatpublic.com

- correspondant administratif :

M. Gualbert Responsable Marchés Publics

Tel. : 04 94 36 38 35

Fax : 04 94 36 39 88

Courriel : geoffroy.qualbert@caftoulon.cnafmail.fr

Pour l'envoi de sa candidature et de son offre, le candidat peut opter soit pour un envoi sous la forme papier, soit sous la forme dématérialisée.

En aucun cas il ne peut opter pour les 2 solutions à la fois.

Toutes les pièces justificatives et documents fournis seront rédigés en français.

A défaut, l'offre du candidat sera rejetée.

Pièces relatives a la candidature:

Lettre de candidature (Lc) et habilitation du mandataire par ses co-traitants (formulaire de type Dc1 en vigueur ou équivalent) remplie et signée

Le formulaire de type Dc2 en vigueur ou équivalent rempli

Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager l'entreprise.

En cas d'utilisation des formulaires Dc1 et Dc2, la seule signature du Dc1 suffit car elle engage le candidat sur les renseignements fournis dans le Dc2.

Pièces relatives à l'offre:

l'acte d'engagement complété et signé

les annexes tarifaires et techniques à l'acte d'engagement dûment complétées et signées. (annexes n°1, n°2 et n°3)

la plaquette technique de chaque véhicule proposé

un dossier présentant les caractéristiques environnementales du candidat

les éventuels compléments d'informations concernant la maintenance (au cas où l'annexe ne puisse suffire) (facultatif)

tout élément susceptible de venir préciser l'offre du candidat. (facultatif)

Les prix sont mentionnés à l'acte d'engagement qui ne devra subir aucune modification et dont toutes les rubriques seront complétées sous peine de nullité de l'offre

Tout pli incomplet quant aux pièces constituant l'offre sera automatiquement rejeté.

- remise des offres sous format papier

L'offre, rédigée en français, sera remise dans une enveloppe unique cachetée, portant la mention " ao 2012-01- location maintenance de véhicules - ne pas ouvrir ",

L'enveloppe unique contiendra les pièces demandées à l'article 7.1 du règlement de la consultation.

Lieu de remise des offres :

Les candidats sont invités à envoyer leurs plis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et à garantir leur confidentialité (recommandé avec accusé de réception, coursiers..)

Ils peuvent également remettre leurs plis en mains propres contre récépissé.

Les plis sont à acheminer à l'adresse suivante :

Caisse d'allocations Familiales du Var

Administration Générale / Pôle Marchés Publics

38 rue Emile OLLIVIER

83083 TOULON Cedex.

Les candidats désirant remettre leur pli en mains propres contre récépissé devront déposer celui-ci du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16 h au :

Service Marchés Publics

3, rue Racine

3e étage

83000 Toulon

Remise des offres par voie dématérialisée

Conformément aux articles 48 I et 56 du Code des marchés publics et à l'arrêté du 14 décembre 2009 pris en application de ces articles, les modes de transmission dématérialisés des prestations seront admis. Ils auront aussi la possibilité de télécharger le présent règlement de la consultation ainsi que les autres pièces du marché.

Pour pouvoir télécharger les documents de la consultation et répondre par la voie dématérialisée, les soumissionnaires devront impérativement disposer d'un compte sur la plate-forme du site www.meoss.fr (rubrique Cnaf)

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

En effet, l'authentification est néanmoins nécessaire pour la communication des éventuels rectificatifs qui pourraient être apportés aux documents de la consultation en cours de procédure.

Les candidats que ne se soumettraient pas à la formalité d'authentification décrite ci-dessus ne pourront tenir la CAF pour responsable s'ils ne sont pas avisés des modifications ultérieures du cahier des charges.

Les candidats doivent désigner, dans les documents transmis, la personne habilitée à les représenter. Cette personne sera responsable de la transmission et de la signature électronique de ces documents.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout autre envoi dématérialisé ne sera pas accepté.

Le retrait des documents électroniques n'oblige pas le candidat à déposer électroniquement l'offre.

Le candidat devra veiller à ce que le fichier constitutif de l'offre ne contienne pas de virus (contrôle anti-virus à jour).

Hormis les documents fournis dans le dossier de consultation, les autres fichiers remis par les candidats devront être au choix aux formats suivants :

.doc

.xls

.pdf

" Rematérialisation " des documents électroniques

Les documents transmis par voie électronique ou sur support physique électronique seront

" rematérialisés " après l'ouverture des plis.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché donnera lieu à la signature manuscrite d'un marché sous format papier.

Le candidat retenu fournira une copie de son offre sur sous format pdf par voie dématérialisée.

La transmission complète des prestations devra intervenir avant la date et l'heure limite de réception des prestations indiquée dans la lettre de consultation sous peine d'irrecevabilité.

Délivrance des certificats sociaux et fiscaux

Le candidat retenu sera informé par la Caf du Var et disposera d'un délai de 7 jours pour produire :

- les pièces mentionnées aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.222-8 du code du travail ;
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou l'imprimé "Noti2 : Etat annuel des certificats reçus"

A défaut de production de ce document dans les délais impartis, son offre sera exclue.

La Caf du Var contactera alors le candidat arrivé dans la position suivante lors de l'étude des offres.

Modification du cahier des charges / Questions-Réponses

La Caisse d'allocations Familiales du Var se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au cahier des charges au maximum 7 jours francs à compter de la réception par les candidats avant la date limite de réception des offres.

Les candidats ont la possibilité de poser une question écrite sur la plateforme électronique au maximum 8 jours francs avant la date limite de remise des plis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1er août 2012.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours greffe du TGI de Marseille, 6 rue Joseph Autran, F-13006 Marseille. Tél. : (+33) 4 91 54 37 69*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 1er août 2012.